

Formalight automatise les formalités juridiques des entrepreneurs

David Cantarero, directeur de Formalight, nous présente son offre legaltech qui accompagne les entreprises dans les procédures nécessitant des services juridiques.

Temps de lecture : minute

15 novembre 2018

La gestion des documents, du processus et des relations avec les professionnels du droit s'apparente parfois à un parcours du combattant pour les entreprises. Formalight souhaite changer cela. L'expertise de ses fondateurs, qui ont accompagné des entreprises depuis plusieurs années, les a amenés à dématérialiser ces process et à les regrouper sur la même plateforme.

D'où vient l'idée ? Quel a été le constat de départ ?

L'histoire de Formalight, c'est l'histoire d'un groupe familial qui se réinvente. Le groupe Petites Affiches a décidé d'emprunter le virage numérique de son marché - voyant l'ubérisation comme une opportunité de capitaliser toujours plus sur son expertise dans la publication légale.

Pouvez-vous nous présenter votre outil ?

Formalight simplifie les formalités juridiques des entrepreneurs et des entreprises en offrant à ses clients une expérience simple, rapide,

sécurisée et entièrement dématérialisée avec une solution qui permet de générer automatiquement les documents juridiques, de télécharger des pièces justificatives en ligne et d'utiliser une signature électronique sécurisée. Formalight propose deux offres : BtoB à destination des professionnels du chiffre et spécialistes du droit (général et des sociétés) qui propose la production et la collecte de documents juridiques, la réalisation des formalités juridiques et la signature électronique sécurisée, et BtoC gratuite à destination des entrepreneurs qui leur offre un accès rapide et gratuit à toutes les informations nécessaires à la création et à la gestion de leur société.

Qui sont vos principaux concurrents actuellement sur votre marché ?

Nous nous lançons un peu plus tard que les acteurs historiques legaltech, pour la plupart de jeunes entreprises technologiques mais avec un train d'avance : une expertise reconnue et construite depuis des années. Sinon, nos concurrents principaux sont LegalVision, LegalAct, LegalStart, CaptainContrat, Xrytys et Agence Juridique.

Quel est votre business model ?

Notre modèle économique est simple : des formalités au prix unique de 149 euros (hors taxes) pour les immatriculations et les modifications d'entreprises. Ce tarif comprend la production de tous les documents nécessaires à la création/modification de l'entreprise ainsi que l'accompagnement de nos 40 juristes. Comme toutes les autres legaltech, nous sommes soumis à des frais annexes comme l'annonce légale ou les frais de greffe (qui gère le RCS). Mais, à la différence de beaucoup de nos concurrents, nous ne margeons pas sur cette partie-là puisque notre maîtrise de la prestation d'un bout à l'autre de la chaîne nous permet de faire bénéficier nos clients des meilleurs tarifs.

Article écrit par Ny Ando Randrianarisoa